



**PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
DU CANTON DE WENTWORTH**

Adoption du Règlement numéro 2024-001, « Règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception ».

Je, soussignée, donne avis que le Règlement numéro 2024-001, « *Règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception* », a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 8 janvier 2024.

Les taux de taxes et de tarifs énumérés dans le règlement s'appliquent pour l'année fiscale 2024.

Ce règlement peut être consulté sur notre site Web à www.wentworth.ca ou en communiquant avec le Bureau municipal durant les heures normales de bureau au (450) 562-0701 ou par courriel à info@wentworth.ca.

Donné à Wentworth ce 12^{ième} jour de janvier 2024.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Natalie Black'.

Natalie Black,
Directrice générale et greffière-trésorière